

**COMMUNIQUE A L'ISSUE DU CONSEIL DE CABINET
DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017**

Yaoundé, le 28 septembre 2017

Sous la présidence du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, **Son Excellence Monsieur Philemon YANG**, s'est tenu ce jeudi 28 septembre 2017 à partir de 9 h à l'immeuble principal abritant ses Services, le Conseil de Cabinet du mois en cours. Y ont pris part, les Ministres d'Etat, les Ministres, les Ministres Délégués et les Secrétaires d'Etat.

Deux thèmes figuraient à l'ordre du jour de ces assises :

1. un exposé du Ministre des Finances sur *le contenu du Programme Economique et Financier conclu avec le Fonds Monétaire International et ses implications en matière de gestion du budget de fonctionnement de l'Etat* ;
2. un exposé complémentaire du Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire sur *les implications dudit Programme en matière de gestion du budget d'investissement de l'Etat pour l'exercice 2018*.

Dans sa communication introductive, le Premier Ministre a rappelé que le Programme économique et financier approuvé le 26 juin 2017 par le Fonds Monétaire International (FMI), s'inscrit dans le prolongement des résolutions du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat de la CEMAC, tenu à Yaoundé le 23 décembre 2016, à l'initiative du Président de la République, **Son Excellence Paul BIYA**. Le Chef du Gouvernement a par ailleurs indiqué que ce programme ne remet pas en cause la trajectoire de développement définie par le Chef de l'Etat, mais ouvre les perspectives d'une coopération renforcée avec les partenaires techniques et financiers du Cameroun.

Intervenant sur le premier thème de l'ordre du jour, le Ministre des Finances a d'emblée précisé que l'Accord conclu avec le FMI participe d'une démarche commune avec les pays de la CEMAC, en proie depuis quelques années à des chocs pétroliers et/ou sécuritaires, dans l'optique de renforcer la stabilité macroéconomique par des efforts d'ajustement aux plans interne et externe. En cohérence avec les objectifs du Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE), cet accord est appuyé par une Facilité Elargie de Crédit d'environ 400 milliards de Francs CFA sur la période 2017-2020, soutenue par une enveloppe complémentaire de financement octroyée par les principaux bailleurs de fonds du Cameroun.

Evoquant le contenu dudit programme, le Ministre des Finances a indiqué qu'il est basé sur quatre grands piliers à savoir : (i) l'ajustement progressif du déficit budgétaire dans le but de restaurer les équilibres macro-économiques et favoriser une croissance soutenue par le secteur privé ; (ii) la préservation des acquis sociaux constitutifs du pouvoir d'achat ; (iii) la mise en œuvre de réformes structurelles visant à améliorer la performance de l'Etat ; (iv) le recours à un endettement viable et soutenable, orienté davantage vers des ressources concessionnelles pour l'exécution des projets prioritaires d'investissement adossés au DSCE.

Concernant les impacts de l'Accord signé avec le FMI sur la gestion du budget de fonctionnement de l'Etat, le Ministre des Finances a annoncé une série de mesures d'assainissement budgétaire, centrées sur la réduction significative des dépenses de consommation de biens et services, ainsi que des subventions et transferts en faveur des entreprises publiques.

Il s'est ainsi appesanti sur la pertinence des activités à inscrire dans le budget, la rationalisation des dépenses inhérentes aux missions à l'étranger et au fonctionnement des comités, une plus grande cohérence entre le plan de trésorerie de l'Etat et les plans d'engagements budgétaires des administrations.

Invité à son tour à prendre la parole sur le deuxième thème de l'ordre du jour, le Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire a fait savoir que le Programme économique et financier récemment conclu avec le FMI vise à consolider les acquis et raffermir les conditions permettant au secteur privé de prendre le relais de l'investissement public pour accélérer la croissance. Pendant la mise en œuvre dudit programme, le Gouvernement entend ainsi resserrer sa politique d'endettement publique et limiter de nouveaux engagements au titre de la dette extérieure. Pour y parvenir, les emprunts concessionnels et les contrats de partenariat Public-Privé seront privilégiés, de même qu'un accent particulier sera mis sur l'amélioration du processus de sélection et de maturation des projets de deuxième génération.

Relativement aux implications du Programme des réformes économiques et financières sur les choix budgétaires de l'exercice 2018 en matière d'investissement public, le Ministre délégué a précisé que la priorité sera accordée aux dépenses d'investissement ayant un grand impact sur la croissance économique, notamment à travers (i) la conduite à terme des projets de première génération ; (ii) le parachèvement du plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance ; (iii) l'encadrement soutenu des populations des Régions affectées par l'insécurité transfrontalière et (iv) la diversification du tissu économique par une transformation accrue des produits locaux et une meilleure intégration de l'économie nationale dans la chaîne des valeurs mondiales.

Dans le cadre des échanges qui ont suivi ces exposés, les membres du Gouvernement se sont appesantis sur les mécanismes d'optimisation de la gestion du budget de l'exercice 2018, dans le respect des exigences des engagements pris avec les bailleurs de fonds. Le Premier Ministre a en conséquence instruit le Ministre des Finances de poursuivre les mesures d'assainissement budgétaire axées sur la réduction significative des dépenses non prioritaires et de veiller à la tenue régulière des travaux de la plateforme de dialogue avec les partenaires techniques et financiers, à l'effet d'assurer un suivi étroit de l'Accord conclu avec le FMI. Au Ministre en charge de l'économie, le Chef du Gouvernement a demandé de proscrire du budget d'investissement public toutes les dépenses de fonctionnement superflues et d'actualiser le Plan Stratégique de Développement des Contrats de Partenariat.

Le Conseil s'est achevé à 11h 30mn.-

Yaoundé, le 28 septembre 2017

**Le Secrétaire Général des Services
du Premier Ministre,**

Séraphin Magloire FOU DA